

# Je souhaite réaliser une déclaration

Le site sur lequel réaliser vos déclarations d'écobuage en ligne est accessible sur [www.serp-pic.net](http://www.serp-pic.net)

**Si vous représentez un groupement pastoral ou une Mairie** votre identifiant et votre mot de passe vous ont été transmis. Si vous l'avez perdu veuillez contacter :

Leslie SAINT GENIEZ, Chambre d'agriculture de la Haute Garonne, tél : 05 61 94 81 75.

**Si vous êtes un particulier** vous pouvez créer un compte sur le site [www.serp-pic.net](http://www.serp-pic.net) avant de saisir votre déclaration.

## 1. Se connecter

Identifiez-vous grâce à votre **identifiant et à votre mot de passe**.

Cliquez sur **Connexion**.

Connexion

Identifiant

Mot de passe

Se souvenir de moi

>Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)  
[Identifiant oublié ?](#)  
[Créer un compte](#)

BIENVENUE SUR SERPIC

L'outil de gestion des écobuages permet de faciliter la gestion de

## 2. Effectuer une déclaration

Une fois connecté vous accédez à votre espace.

Sur le côté gauche, cliquez sur le menu **Effectuer une déclaration**.

**Attention, chaque zone à écobuer doit faire l'objet d'une déclaration. Vous ne devez pas saisir deux chantiers dans la même déclaration.**

Connexion

Bonjour, GP de Juvielle

>Déconnexion

Gestion des déclarations +

Effectuer une déclaration

Mes déclarations

[Bug/Demande d'évolution](#)

BIENVENUE SUR SERPIC

L'outil de gestion des écobuages permet de faciliter la gestion de

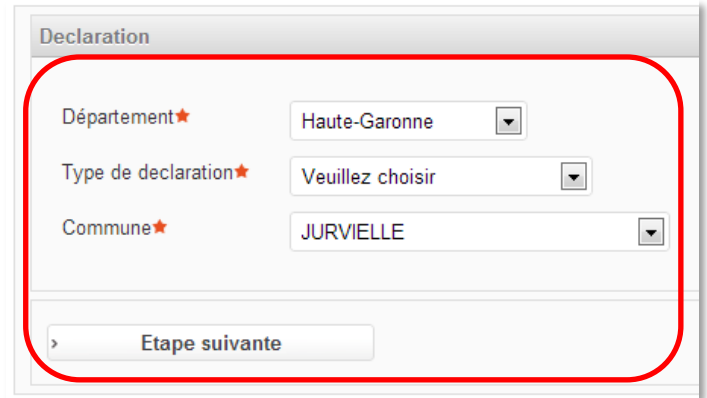
## Localisation générale de l'écobuage

Vous accédez à un formulaire.

Saisissez les informations demandées :

- Département : Haute Garonne.
- Type de déclaration : brûlage de végétaux sur pied.
- Commune : choisir la commune où a lieu le brûlage.

Cliquez sur **Etape suivante**.



Declaration

Département★ Haute-Garonne

Type de déclaration★ Veillez choisir

Commune★ JURVIELLE

> Etape suivante

## Détails de l'écobuage

Vous accédez à un formulaire.

**Saisissez les informations demandées** (les astérisques rouges signalent les informations obligatoires) :

- Date de début de réalisation : 15/09/2013
- Date de fin de réalisation : 15/06/2014
- Etc...

**La carte permet de saisir la zone concernée par l'écobuage :**

### Naviguer

Déplacer la carte pour afficher la zone sur laquelle vous souhaitez travailler

### Dessiner

Saisir l'emprise de l'écobuage en cliquant sur la carte. Double cliquer pour terminer

### Modifier

Modifier le dessin. Cliquez sur le dessin et déplacez ses bordures

### Effacer

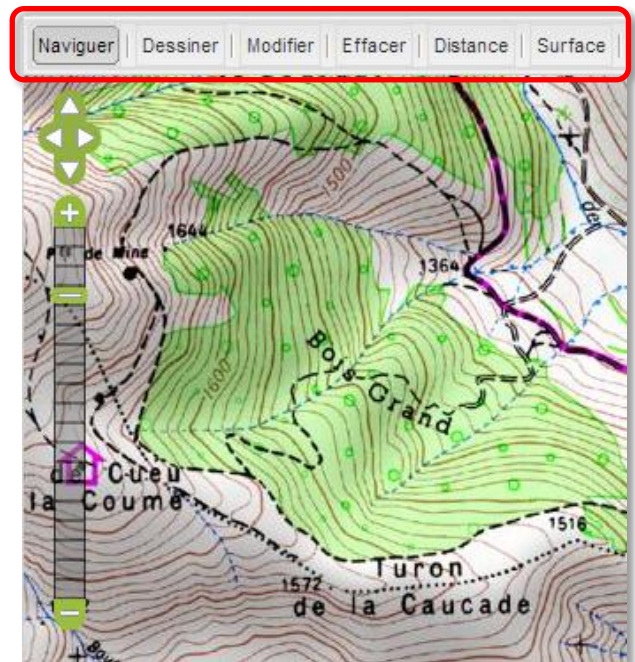
Effacer le dessin en cliquant dessus


### Distance

Mesurer une distance

### Surface

Mesurer une surface



Cliquer sur  permet de sélectionner le fond cartographique que vous souhaitez utiliser.



Ne pas oublier de cocher la case « *je m'y engage* » à la fin de la page

Cliquez sur **valider** pour enregistrer votre déclaration.

**Votre déclaration est enregistrée et peut être consultée par les membres de la CLE vous concernant et par le Maire de votre commune qui pourra la valider ou non après avis de la CLE.**

### 3. Suivi des déclarations

Vous pouvez gérer les déclarations que vous avez déjà saisies de la manière suivante.

Sur le côté gauche, cliquez sur le menu **Mes déclarations**



Une liste des déclarations de vos déclarations est affichée avec les possibilités suivantes :



Afficher le fichier .pdf de déclaration d'écobuage qui devra être signé par le déclarant puis par le Maire une fois le dossier passé en commission



Copier la déclaration pour en créer une nouvelle qui sera modifiable, et éviter ainsi de tout ressaisir



Modifier une déclaration déjà saisie (si elle n'est pas encore examinée par la CLE)



Supprimer une déclaration

Le « statut » de la déclaration passe de « déposé » à « examiné » après examen de la CLE. A ce moment-là, la déclaration n'est plus modifiable.

# Fonctionnalités propres au Maires et CLE

En tant que représentant d'une Mairie ou d'une CLE vous avez accès à des fonctionnalités supplémentaires pour gérer les déclarations réalisées sur votre territoire. Ces fonctionnalités sont liées à l'identifiant et au mot de passe que vous utilisez.

## 1. Suivre les déclarations

Une fois connecté, cliquez sur le menu **Suivi des déclarations**.

The screenshot shows a user interface for a Mairie or CLE. At the top right, it says 'BIENVENUE SU'. Below this is a navigation menu with 'Connexion' and 'Bonjour, CLE d'Aspet'. There is a '>Déconnexion' button. The main menu is titled 'Gestion des déclarations' with a '+' icon. It contains several items: 'Effectuer une déclaration', 'Mes déclarations', 'Suivi des déclarations' (highlighted with a red box), and 'Recapitulatif cartographique'. At the bottom of the menu is a link for 'Bug/Demande d'évolution'. On the right side, there is a vertical banner with a photo of a cow in a field and the text 'L'outil de gestion' at the bottom.

Vous accédez à une liste de toutes les demandes concernant votre territoire (CLE ou commune).

### Suivi des déclarations



Filterer les demandes en fonction de critères prédéfinis

Liste des demandes concernant votre territoire

Chercher:	
Saison	Tous
Commune	Tous
Département	Tous
Passage en CLE	Tous
Statut	Tous
Canton	

Date	Nom du déclarant	Commune	Département	Type de declaration	Passage en CLE	Statut	
03/09/2013	Bernard AURET	PORTET-D'ASPET	Haute-garonne	Brûlage de végétaux sur pied	non	déposée	
03/09/2013	Michel SABADIE	ARGUENOS	Haute-garonne	Brûlage de végétaux sur pied	non	déposée	
03/09/2013	Françis CLOUZET	MONCAUP	Haute-garonne	Brûlage de végétaux sur pied	non	déposée	
04/09/2013	Annie ROUCHE	ASPET	Haute-garonne	Brûlage de végétaux sur pied	non	déposée	



Afficher le fichier .pdf de déclaration d'écobuage qui devra être signé par le déclarant puis par le Maire une fois le dossier passé en commission



Saisir un avis sur une déclaration et pour le Maire, valider (ou non) la déclaration.

Cliquer



sur vous permet d'accéder à cette interface :

*Détails sur le demandeur*

*Détails sur le chantier*

*Préconisations de la CLE*

*Avis et validation du Maire*

*Cartographie du chantier*

Coordonnées du demandeur Chantier **CLE** Maire Carte

Préconisations CLE

Ce brûlage sera effectué pied à pied. Les remarques formulées par l'Association Nature Comminges, l'ONCFS et l'ONF ont été prises en compte. La zone à brûler ne concerne pas le boisement d'ifs, qui seront donc préservés de tout brûlage

Path: span Words: 43

Valider Annuler

Une fois votre saisie terminée, cliquez sur valider pour enregistrer.